

NEW BRUNSWICK / CERTIFICATE OF BUSINESS NAME OR CERTIFICATE OF RENEWAL OF BUSINESS NAME
NOUVEAU-BRUNSWICK / CERTIFICAT D'APPELLATION COMMERCIALE OU CERTIFICAT DE RENOUELEMENT D'APPELLATION COMMERCIALE

THE PARTNERSHIPS AND BUSINESS NAMES REGISTRATION ACT (SECTION 9 AND 9.1)
LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF ET DES APPELLATIONS COMMERCIALES (ARTICLE 9 ET 9.1)

1. Name or style to be registered / Appellation commerciale à enregistrer				
2. Business activity or service to be carried on, in or identified by the registered name Nature de l'activité ou des services dont s'occupe la firme pouvant être évoquée ou identifiée par l'appellation commerciale enregistrée				
3. Mailing address of corporation or business registering business name, giving street and number or R.R. number, and municipality. Adresse postale de la corporation ou de l'entreprise enregistrant l'appellation commerciale, donnant le numéro et la rue ou le numéro de la route rurale, et la municipalité.				
				Postal Code/Code postal
4. Date of establishing business under the name and style / Date de constitution de l'entreprise sous l'appellation commerciale				
Day/Jour 	Month/Mois 	Year/Année 	Check if Renewal Cocher s'il s'agit d'un renouvellement 	Telephone/Téléphone
5. Name of the corporation or person registering name / Nom de la corporation ou de la personne enregistrant l'appellation commerciale				
6. Address where business is located / Adresse de l'entreprise				
				Postal Code/Code postal
7. Signature of Director or Officer or Person Signature de l'administrateur, du dirigeant ou de la personne 			8. Name and title of the Signing Official Nom et titre du signataire 	

Registrar Use Only / Réservé à l'usage du registraire	
Reference No. / N° de référence	
Registration Date / Date d'enregistrement	Year/Année-Month/Mois-Day/Jour
Expiry Date / Date d'expiration	Year/Année-Month/Mois-Day/Jour

This registration expires in five years, but may be renewed. Renewal is your responsibility. The registration expiry date will be shown in your Confirmation of Registration.

Le délai d'expiration du présent enregistrement est de cinq ans, renouvelable. Toutefois, la responsabilité du renouvellement vous incombe. La date d'expiration de l'enregistrement sera indiquée dans votre Confirmation d'enregistrement.

FORM / FORMULE 5
INSTRUCTIONS ON REVERSE SIDE / INSTRUCTIONS AU VERSO.

INSTRUCTIONS

ELECTRONIC FILING OPTION

You are now able to file your business name registration or renewal of business name electronically with Corporate Registry. Please note certain conditions apply to on-line filing. Check our web site at <http://www.snb.ca/BusinessNames>

ITEM 1

Print clearly the business name to be registered or renewed. For initial registration, we require a NUANS ATLANTIC (New Brunswick) name search report (5 pages and covering letter) on your proposed business name.

A business name cannot have a legal ending, i.e. Ltd., Limited, Inc., Incorporated

ITEM 2

Indicate the business activity or service to be carried on.

ITEM 3

This should be the address where you wish correspondence from this office to be mailed. The address must be complete including a postal code.

ITEM 4

Indicate the date the business was established under the name being registered.

ITEM 5

Indicate the name of the person, corporation or partnership name registering the business name. **PLEASE NOTE THIS FORM IS NOT TO BE USED FOR A PARTNERSHIP NAME REGISTRATION.**

ITEM 6

Indicate the address where the business is to be located. A P.O. box number is not acceptable. The address must be complete including a postal code.

ITEM 7

Only the person, officer or director of the corporation, or partner of the partnership, registering the business name is authorized to sign the form.

ITEM 8

Set out the name and title of the signing official.

FEES

New registration: \$112

Renewal: \$62

Make payment to Service New Brunswick by cheque or money order. Fees include a mandatory publication fee in the Royal Gazette. **DO NOT SEND CASH IN THE MAIL.**

When completed, send the form and cheque to:

Corporate Registry
Service New Brunswick
P.O. Box 1998
Fredericton, New Brunswick
E3B 5G4

DIRECTIVES

ENREGISTREMENT ÉLECTRONIQUE

Vous pouvez maintenant soumettre une demande d'enregistrement ou de renouvellement d'une appellation commerciale en ligne au près du Registre corporatif. Il faut cependant respecter certaines conditions. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web à l'adresse <http://www.snb.ca/Appellationcommerciale>

POINT 1

Inscrivez lisiblement l'appellation commerciale à enregistrer ou à renouveler. Pour un enregistrement initial, vous devez annexer une copie du rapport de recherche de nom NUANS Atlantique (Nouveau-Brunswick) (5 pages et la page d'accompagnement).

L'appellation commerciale ne peut pas comprendre une fin légale comme « limitée » ou « ltée », « incorporée » ou « inc. »

POINT 2

Indiquez l'activité ou le service commercial qui sera exercé.

POINT 3

Donnez l'adresse à laquelle nous devrions envoyer toute correspondance. L'adresse doit être complète et comprendre un code postal.

POINT 4

Indiquez la date d'établissement de l'entreprise sous la raison sociale enregistrée.

POINT 5

Inscrivez le nom de la personne, de la corporation ou de la société en nom collectif qui demande l'enregistrement de l'appellation commerciale. **CE FORMULAIRE NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR L'ENREGISTREMENT DES SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF.**

POINT 6

Indiquez l'adresse de voirie de l'entreprise. (Un numéro de case postale n'est pas acceptable.) L'adresse doit être complète et comprendre un code postal.

POINT 7

Pour les fins de ce formulaire, le pouvoir de signature est réservé à la personne, le dirigeant ou administrateur de la corporation ou le partenaire de la société en nom collectif qui enregistre l'appellation commerciale.

POINT 8

Inscrivez le nom et le titre du signataire autorisé.

DROITS

Nouvel enregistrement : 112 \$

Renouvellement : 62 \$

Veillez annexer à votre demande un chèque ou mandat-poste libellé à l'ordre de Services Nouveau-Brunswick. Les droits comprennent les droits de publication obligatoires dans la *Gazette royale*. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT COMPTANT PAR LA POSTE.

Envoyez le formulaire dûment rempli et le paiement à l'adresse suivante :

Registre corporatif
Services Nouveau-Brunswick
C. P. 1998
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5G4

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : Enregistrement d'une appellation commerciale

Les renseignements suivants doivent accompagner les formulaires d'enregistrement d'appellations commerciales que vous envoyez au Registre corporatif

1) Renseignements sur le numéro d'entreprise (NE)

A. Si le déposant d'appellation commerciale a déjà un NE, veuillez l'inscrire ici :

Vous avez un NE si :

Vous avez un compte de TPS/TVH, d'importations-exportations ou de retenues salariales de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Votre entreprise est constituée en société.

Votre organisation est un organisme de bienfaisance enregistré.

B. Si le déposant d'appellation commerciale n'a pas de NE, SNB se chargera de lui en procurer un.

Si vous n'êtes pas certain que votre entreprise a un NE ou si vous avez besoin d'information sur le NE, contactez l'ARC au 1 800 959-7775 (version anglaise : 1 800 959-5525) ou consultez <http://www.cra-arc.gc.ca/bn/>

2) Renseignements supplémentaires

A. Le déposant d'appellation commerciale est :

- ☐ le propriétaire unique
- ☐ une société en nom collectif
- ☐ une corporation
- ☐ autre

B. Langue de préférence pour la correspondance :

- ☐ anglais
- ☐ français

C. Personne avec laquelle communiquer concernant la demande :

Nom : _____

Poste : _____

Indicatif régional : _____ Téléphone : _____

Indicatif régional : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Les renseignements susmentionnés sont utilisés pour générer ou confirmer le NE, lequel sert d'identificateur commun pour les besoins des gouvernements fédéral et provincial. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'ADRC ont accepté d'utiliser le NE comme identificateur d'affaires commun.

L'information suivante, recueillie sur le formulaire ci-dessus et sur les formulaires Du Registre corporatif, sera envoyée à l'ARC pour qu'elle confirme ou crée un NE :

- appellation commerciale ou raison sociale
- date d'enregistrement ou de constitution en corporation
- nom du propriétaire ou des administrateurs, et leur numéro de téléphone et de télécopieur
- type de propriété; adresses postale et de voirie
- numéros de téléphone et de télécopieur de l'entreprise
- langue de préférence

Ces renseignements, y compris le NE, seront conservés dans le système d'information du service d'enregistrement des entreprises de SNB pour des fins administratives et pour faciliter les enregistrements futurs. Le Registre corporatif conservera également le NE, de même que les renseignements inscrits dans ses formulaires.

ADDITIONAL INFORMATION FORM: Business Name Registration

The following information must accompany your business name registration forms that are being sent to Corporate Registry

1) Information on the Business Number (BN)

A. **Where the registrant of the business name has an existing BN, please provide it here:** _____

You will have a BN if:

You have a Canada Revenue Agency (CRA) GST/HST account, an Import/Export account or a Payroll account.

Your business is incorporated.

Your organization is a registered charity.

B. **Where the registrant of the business name does not have an existing BN, SNB will obtain one on your behalf.**

If you are unsure if your business has a BN or you require information regarding the BN, please call the CRA at 1-800-959-5525 or visit <http://www.cra-arc.gc.ca/bn/>

2) Additional Information

A. **The registrant of the business name is:**

☐ Sole Proprietor

☐ Partnership

☐ Corporation

☐ Other

B. **Language preference for correspondence:**

☐ English

☐ French

C. **Person to contact regarding the application:**

Name: _____

Position: _____

Telephone Area Code: _____ Telephone Number: _____

Fax Area Code: _____ Fax Number: _____

Email: _____

The above information is used to generate or confirm the BN, which serves as a common identifier for federal and provincial purposes. The Government of New Brunswick and the CRA have agreed to use the BN as a common business identifier.

The following information, collected on the above form and on Service New Brunswick Corporate Registry forms will be sent to the CRA to confirm or create a BN:

- the business or corporate name
- registration or incorporation dates
- owner or director names and their phone and fax numbers
- ownership type; physical and mailing address
- business phone and fax numbers
- language preference

This information, including the BN, will also be retained in the Business Registration Service information system of SNB for administrative purposes and to facilitate future registrations. Corporate Registry will retain the BN, as well as information set out on its forms.